

**Un problème de campagne, où quand l'on attachait et détachait les vaches lors de la belle saison à longueur de journée !**

Cette missive, montre quels étaient les problèmes de pâture pour un forain, ici en particulier Henri Rochat-Aubert des Places. C'est un temps qui naturellement n'existe plus, la raison principale étant tout simplement que le village du Pont, à l'heure actuelle, ne compte plus qu'un seul paysan !

On conviendra que la lettre n'est pas d'une limpidité absolue. C'est qu'il faut comprendre à quoi correspondent les noms de lieux, et cela de manière plus ou moins exacte. La carte annexe permettra de mieux s'y retrouver.

*Les Places, le 8 juillet 1910*

*Monsieur le Président et Messieurs les Membres de l'Administration du Pont,*

*En réponse à votre lettre du 7 juillet qui nous dit que les vaches ne sont plus attachées depuis deux semaines, qu'elles sont toujours parquées au même endroit et que certaines parties du communal, en particulier les combes du pied de la Dent, n'ont vu le bétail depuis un mois.*

*Pour ce qui concerne l'attachage, nous ne les avons pas, en effet, attachées ces derniers temps. Nous avons cru bien faire de ne pas les attacher vu le temps sombre de certains jours, pendant les jours de pluie ; on a trouvé que ce n'était la peine de le faire pour une demi-journée à l'écurie du moment qu'elles couchent dedans et qu'elles montent tard au pâturage.*

*Vous nous dites qu'elles sont toujours parquées au même endroit. On les a toujours mise au Pontet et à l'entrée des bornes. On ne les passe au Crêt que sur la fin du jour. Si on les a passées quelques jours de plus qu'à l'ordinaire, c'est en raison du mauvais temps. Les vaches sont plus à l'abri que n'importe où. Eensuite mes enfants ne peuvent pas rester de 7 heures du matin à 7 heures du soir par les pluies qu'il a fait ces derniers jours.*

*Vous nous dites aussi qu'il y a un mois que les vaches n'ont pas vu les combes du pied de la Dent. Toutes les fois qu'on les met coucher, nous les passons en Sagnevagnard pour les mettre coucher en Pierre-Moïse, sauf le jeudi et le dimanche qu'on les met coucher sur l'Aouille. Ces derniers jours de mauvais temps qu'on a pu les mettre coucher, nous les avons passées au pied de la Dent autant que possible. Le matin, nous ne pouvons qu'avec grand peine les garder de ces côtés-là le jour par les fortes pluies. Vous n'avez qu'à demander à Mr. Rochat-Favre où il a pris sa vache qui était malade le samedi 2 juillet. Nous vous le répétons, que si on les a mises plus que de coutume au même endroit, c'est en raison du mauvais temps.*

*Veillez agréer, Messieurs, mes respectueuses salutations.*

*Henri Rochat-Aubert*



Les Places, la ferme vue par Tell Rochat peintre, le cinquième enfant de Henri et de Mélanie, né en 1898, décédé en 1939



La ferme des Places peinte vers 1912.



Les Places



Les conditions sont rudes l'hiver dans les maisons foraines.

### **La ferme des Places**

La ferme des Places est le départ de cette grande famille des « Piacets ». Je pense que tout le monde connaît son emplacement. Elle a été construite au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quand, me direz-vous ?

Des recherches ont été faites avec minutie aux Registre foncier du district de la Vallée et aux Archives cantonales à Chavannes-Renens, ainsi que vers des tierces personnes, entre autre à Vallorbe. Il ressort avec conviction que la maison des Places aurait été construite vers 1756/1758. L'un des responsables des Archives cantonales pense que la date de 1757 pourrait être la bonne à une année près.

Une chose est sûre et exacte, le 13 juin 1765 la maison des Places est la propriété d'une grande famille Rochat. Avec une chance extraordinaire, j'ai retrouvé un acte original officiel du notaire Nicole à Orbe. L'original de cet acte a pu être photocopié et sera distribué aux anciens dans quelques minutes.

Que contient cet acte ?

C'est une obligation de 3000 florins contre les frères Abram Isaac, Isaac Enoch et Pierre Abram Rochat, père et fils, domiciliés aux Places sur le Pont, obligation signée le 13 juin 1765, il y a donc 225 ans.

De 1765 à 1836 les Places sont toujours la propriété de cette grande famille Rochat qui fait l'objet de l'acte notarié en question.

En 1837 nous relevons deux nouveaux propriétaires. Ils se nomment Etiennette Rochat et Abram Samuel Rochat, maison mitoyenne donc indivis comprenant habitations, granges, écuries, four à pain et forge. Eh oui, une forge, pour réparer les fers à chevaux.

En 1860 Abram et Etiennette Rochat remettent la ferme des Places à Rochat Marc Samuel pour le prix de 3500.-

En 1878, Rochat Jules Henri-Louis feu Marc Samuel devient propriétaire des Places. Alors, me direz-vous, où est le grand-père Henri ? Et bien nous y arrivons.

Le 3 juillet 1891 Rochat Henri Samuel dit Moïse, fils de Louis François, achète les Places pour 3500.- et fonde avec Mélanie la grande famille des Piacets.

Nous avons relevé au Registre foncier de la Vallée les différentes étapes et les changements de propriétaires de 1891 à aujourd'hui.

Du 3 juillet 1891 au 3 septembre 1937, le grand-père Henri est propriétaire, soit pour la durée de 47 ans.

Le 3 septembre 1937 le grand-père fait acte de donation à son fils René.

Le 23 janvier 1942, l'oncle François, c'est-à-dire Rochat François-Constant, achète les Places.

Le 18 mai 1960, Rochat Pierre, Furrer Françoise, Gérald et Charles-Louis Rochat héritent de la ferme et du domaine des Places par suite du décès de leur père.

Le 7 avril 1962, Mme Müller Mathilde devient propriétaire et le 2 mai 1963 M. Roy Jean-Frédy rachète domaine et ferme des Places. Il est aujourd'hui le seul et unique propriétaire.

Voilà en quelques mots l'historique de cette magnifique ferme occupée par de nombreuses familles Rochat, et tout spécialement par nos parents, grands-parents, oncles, tantes, cousins et cousines.

Si, dans l'assistance, plusieurs personnes regrettent que les Places n'appartiennent plus aux descendants des Piacets, peut-être qu'un jour, avec le temps, cette ferme sera à vendre. Alors, les jeunes de la famille, nous comptons sur vous. Il y aura sûrement parmi vous de jeunes paysans dans l'âme.

Vive les Places !

Fait et établi aux Charbonnières en août 1990, lu au chalet des Ermitages le 1er septembre 1990.

Le responsable, Maurice Rochat



Les Piacets aux Places. Mélanie dans le coin inférieur gauche, Henri Rochat debout au centre.



Les Piacets aux Places lors d'un mariage de l'un des fils. Mélanie et Henri devant, sur le côté droit. A l'arrière la route du Pont à Pétra-Félix.